

La Carte de Vie Quotidienne



Nouvel accès aux services des écoles



Foire aux questions

Délivrée gratuitement, la Carte de vie quotidienne (CVQ) est individuelle et nominative.

La CVQ facilite la gestion des services publics pour l'administration et l'accès à ces services pour l'utilisateur.

Elle permet de calculer le temps d'utilisation d'une prestation, d'être facilement identifié pour accéder automatiquement à un service et sert de système de paiement des prestations.

✿ Votre enfant possède une CVQ

Votre enfant utilise déjà une carte de vie quotidienne pour accéder à la ludothèque, aux médiathèques de Châtillon-sur-Thouet, Parthenay, Pompaire, à Gâtinéo, à la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud ...

Merci de le signaler au service scolaire avant le 15 mai, celle-ci pourrait être utilisée dans le cadre des services scolaires si elle est au nom de votre enfant.

Les cartes seront distribuées dans les écoles la semaine avant la mise en fonctionnement des bornes.

Les enfants sauront-ils utiliser la carte ?

L'utilisation de la carte est très simple. Les enfants comprennent très vite et indiquent leur présence à la garderie, à la cantine, aux APS.

Qui possède une carte ?

Tous les enfants inscrits à l'école auront une carte. Le personnel, chargé de l'accueil des enfants, est doté de matériel informatique lui permettant de faire face aux cas particuliers (oubli des badges par les enfants) et à la gestion du système.

Quelle est la durée de vie de la CVQ ?

La CVQ est techniquement inusable. Il ne faut pas la couper, la perforer ou l'agrafer car la puce se trouve dans la carte.

Ne la perdez pas, si elle est délivrée gratuitement, son renouvellement sera facturé 5€.

L'usage de la CVQ débite-t-elle mon compte bancaire ?

Non, elle débite mon compte famille. Il n'y a pas d'argent sur la CVQ. Je crédite mon compte famille par un paiement sécurisé.



La Carte de Vie Quotidienne

Une seule carte pour avoir accès à un bouquet de services publics locaux

🌸 Quelles sont les fonctions de ma CVQ ?

Les services de la Carte de vie quotidienne (ludothèque, médiathèque, piscine) vont être étendus sur l'ensemble du territoire communautaire jusqu'en 2017.

La Carte de vie quotidienne, individuelle et nominative, permettra :

- 🌸 d'accéder à des services publics locaux tels la garderie pour les écoles primaires, la Halte-garderie Les Galipettes, le centre d'accueil Les Buissonnets...
- 🌸 d'effectuer un paiement 24h/24h en matière de services publics grâce à Internet
- 🌸 de payer une prestation en ligne à compter du mois de septembre 2016

🌸 Qu'est-ce qu'un compte famille ?

Chaque membre d'une même famille possède une CVQ. Ces Cartes sont reliées informatiquement à un compte famille unique qui regroupe tous les membres d'un même foyer.

Le compte peut être rechargé par la famille à sa convenance en fonction de ses besoins, au rythme qu'elle souhaite : hebdomadaire, mensuel, trimestriel...

🌸 De quelle façon puis-je recharger mon compte famille ?

Depuis chez moi, sur le site internet de Parthenay-Gâtine www.cc-parthenay-gatine.fr, avec un accès personnalisé et sécurisé en paiement par carte bancaire, à partir d'août. Le paiement peut être fait par chèque ou en espèce, dans une des antennes

Parthenay : Ancien tribunal, 3, rue de la Citadelle à Parthenay - Tél. : 05 49 94 92 62

Thénezay-Ménigoute : 12, Place des Cloîtres à Ménigoute - Tél. : 05 49 69 13 18

Secondigny : La Guichetière à Secondigny - Tél. : 05 49 95 60 16

scolaire-gatine@cc-parthenay-gatine.fr

« La Région et l'Union européenne soutiennent le projet « Projet de modernisation et d'harmonisation des services aux publics par l'extension de la Carte de vie quotidienne (CVQ) sur le territoire communautaire » dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 ».